



HAL
open science

La population et le pouvoir de Platon à Marx

Yves Charbit

► **To cite this version:**

Yves Charbit. La population et le pouvoir de Platon à Marx. Working Paper du Ceped #49, Centre Population et Développement. 2020, 19 p. hal-04156129

HAL Id: hal-04156129

<https://hal.science/hal-04156129>

Submitted on 7 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Centre Population
et Développement

WORKING **PAPER**

49

La population et le pouvoir de Platon à Marx

Yves Charbit

Contact Corresponding Author

Yves Charbit

yves.charbit.ceped@gmail.com

Yves Charbit, Professeur émérite de démographie, Université de Paris. CEPED.

Citation recommandée Recommended citation

Charbit Y., « La population et le pouvoir de Platon à Marx », *Working Paper du Ceped*, n°49, Ceped (UMR 196 Université de Paris IRD), Paris, Octobre 2020.

Available at <http://www.ceped.org/wp>, DOI : 10.5281/zenodo.4085046

Ceped Centre Population et Développement

UMR 196 Université de Paris IRD

45 rue des Saints-Pères 75006 PARIS, France

<http://www.ceped.org/> • contact@ceped.org

Les Working Papers du Ceped constituent des **documents de travail** portant sur des recherches menées par des chercheurs du Ceped ou associés. Rédigés pour une diffusion rapide, ces papiers n'ont pas été formellement relus et édités. Certaines versions de ces documents de travail peuvent être soumises à une revue à comité de lecture. **Les droits d'auteur sont détenus par les auteurs.**

Ceped Working Papers are **working papers** on current research conducted by Ceped-affiliated researchers. Written for timely dissemination, these papers have not been formally edited or peer reviewed. Versions of these working papers are sometimes submitted for publication in peer-reviewed journals. **Copyrights are held by the authors.**

La population et le pouvoir de Platon à Marx

Yves Charbit^a

Résumé

Alors même que la démographie n'existait pas, le concept de population s'est élaboré à travers les siècles à partir de trois disciplines : la philosophie politique et la philosophie morale dans un premier temps, l'économie politique ensuite. Les relations entre le pouvoir et la population ont été explicitement posées par les mercantilistes, dans une logique d'instrumentalisation par le Prince, mais sans réelle théorisation. Les contributions d'autres penseurs majeurs (Bodin, Grotius, Pufendorf, Spinoza, Hobbes, Locke, Quesnay, etc.) à des questions telles que la souveraineté, le degré de liberté de l'individu par rapport à l'État, le conflit des intérêts, le respect de la propriété, l'instruction, éclairent singulièrement la construction du concept tel que nous le connaissons aujourd'hui. Au XVIIIème siècle, un double tournant décisif est pris avec l'économie politique : Adam Smith dessine un *homo oeconomicus* utilitariste, tandis que Malthus opère une révolution théorique et doctrinale en démontrant la possibilité d'une croissance démoéconomique. Au XIXème siècle, les analyses de la fécondité, de la mortalité et de la mobilité alimentent un plaidoyer idéologique pour un modèle bourgeois de comportement démographique à vocation universelle. Ni Proudhon ni Marx ne parvinrent à s'y opposer avec succès. Ce texte développe le discours de réception du doctorat Honoris Causa décerné par l'Université de Cordoba (Argentine) le 6 juin 2019.

Mots clés : Mercantilisme, Malthus, Souveraineté, Pouvoir, Bourgeoisie, Théorie, Doctrine, Idéologie

1. PENSER LA POPULATION SANS LA DÉMOGRAPHIE¹

Alors que l'histoire de la démographie en tant que discipline a été largement défrichée, celle de la construction de l'objet population a été négligée. En effet les spécialistes de l'histoire des idées (Stangeland, 1904 ; Gonnard 1927 ; Hutchinson, 1967 ; Overbeek, 1974 ; Vilquin, 1982 ; Weeks, 1992 ; Daugherty and Kammeyer, 1995, etc.) lorsqu'ils font référence à la dizaine d'auteurs qui ont contribué au fil des siècles à l'élaboration de la pensée démographique, passent systématiquement sous silence un paradoxe : les grandes figures intellectuelles qu'ils évoquent rituellement n'ont pas de pensée démographique à proprement parler, ni théorique ni doctrinale, mais elles ont

bel et bien pensé la population. Encore une telle mère de faut-il que le concept de population existe. Cet article analyse donc son émergence et ses implications directes ou indirectes en termes de doctrines et de théories de population.

Le problème se pose pour toutes les contributions intellectuelles antérieures à la démographie et le cas de Platon est à cet égard exemplaire. Ses développements sur le chiffre de 5 040, qu'il recommande comme un effectif convenable pour la Cité, témoignent-ils d'une pensée démographique au sens d'un souci de quantification ?

^a Centre Population et Développement, Université de Paris, Paris, France.

¹ Des références historiographiques plus complètes sont disponibles dans Charbit 1981, 2009, 2010.

Nullement : pour Platon, seuls les citoyens athéniens constituent la Cité – ils furent d’ailleurs dénombrés à diverses périodes de l’histoire athénienne – et tout comme ses concitoyens, Platon ne s’intéresse absolument pas aux esclaves et aux métèques en tant que groupe numérique : ils sont en quelque sorte exclus du champ de la conceptualisation platonicienne de la Cité. Mais en même temps, il se pose très clairement la question des solutions concrètes pour maintenir constant l’effectif de 5 040 qu’il assigne à la Cité : si le nombre des citoyens est insuffisant, il faut encourager la nuptialité et la fécondité, ou au contraire réduire l’excédent par l’avortement, l’émigration et la colonisation². Dira-t-on alors que Platon avait pressenti l’équation fondamentale de la démographie, à savoir que l’effectif d’une population augmente par les naissances et les entrées (l’immigration) et diminue du fait des décès et des sorties (l’émigration) ? Sans doute, mais s’il s’était borné à cette banalité à la portée de toute personne sachant compter, sa contribution à la pensée sur la population aurait été bien maigre. Pour sortir de cette quasi-tautologie, il faut renoncer à vouloir traquer la conceptualisation de la population en s’attachant à la définition habituelle de la démographie – l’étude de la structure et du mouvement des populations – car on s’enferme d’emblée dans un anachronisme. Il y a plus important : de la pleine conscience de ces mécanismes se déduit le constat que bien longtemps avant la constitution de la démographie en tant que discipline, l’idée de population est bien présente, alors que le concept n’est pas fixé³. Affirmation qui, au demeurant, relève du bon sens élémentaire : si les auteurs du passé avaient conceptualisé la population au sens moderne du terme, la démographie serait bien antérieure à sa date de naissance officielle, celle de l’invention de la table de mortalité en 1662, sachant que le terme de démographie apparaît encore plus tard en 1855 avec la publication par

Achille Guillard des *Éléments de statistique humaine* ou *Démographie comparée*.

Partons de l’idée banale que toute société se trouve confrontée à une triple contrainte, se reproduire démographiquement, assurer sa survie économique, trouver un système d’organisation politique. La pensée sur la population, par-delà la distinction entre théories et doctrines et indépendamment des conflits entre les systèmes théoriques ou doctrinaux, peut s’interpréter comme la recherche de la meilleure solution au problème de l’articulation entre population, politique et économie et donc s’analyser à la lumière de trois grandes disciplines de référence, la philosophie politique, la philosophie morale, l’économie politique. Les mercantilistes furent les premiers à explicitement formuler les relations entre pouvoir et population. Pour eux la puissance politique se fondait sur l’effectif et la croissance de la population, tandis que la puissance économique était d’autant plus grande que production et consommation allaient de pair (II). Si le mercantilisme s’analyse comme une instrumentalisation de la population par le Prince, la philosophie politique et la philosophie morale éclairent singulièrement la construction du concept de population, à travers le prisme de questions telles que la souveraineté, le degré de liberté de l’individu par rapport à l’État, le conflit des intérêts, le respect de la propriété (III). A l’extrême fin du XVIII^e siècle s’opère un tournant décisif, avec l’entrée en lice de l’économie politique smithienne et la révolution théorique et doctrinale malthusienne (IV). Au XIX^e siècle, la démographie devient progressivement une science solidement constituée et les analyses de la fécondité, de la mortalité et de la mobilité s’inscrivent dans un modèle bourgeois de comportement démographique à vocation universelle, qu’après d’autres Proudhon et Marx dénonceront en vain (V). Une brève conclusion revient sur les trois disciplines de référence (VI).

² Effectif convenable : *Lois*, 737e. Nuptialité et la fécondité : *Lois*, 740c, 744a, 773a-e, 785b. Avortement : *République*, 450c. Emigration et colonisation : *Lois*, 708a-d, 735a-736c, 737a-b, 740d ; *Politique*, 308c-309a). Sur la Cité chez Platon voir Pradeau 1997 ; Morel, 1995 ; Vilquin, 1982 ; Balaudé, 2000.

³ Contrairement à la pensée démographique, l’arithmétique politique (Gaunt, Petty, Deparcieux, etc. Sur les auteurs français, voir Martin, 2003), qui n’a pas de vision théorique forte, a simplement fondé la méthodologie des tables de mortalité.

2. L'INSTRUMENTALISATION DE LA POPULATION PAR LE MERCANTILISME

2.1 Le Prince et sa population

Ce vaste courant européen qui fut surtout influent en France (Bog, 1969 ; Cole, 1931, 1939, 1941 ; Heckscher, 1935 ; Rothbard, 1995), inspira la politique économique des royaumes (Bog, 1969 ; Coleman, 1969 ; Heckscher 1935 ; Viner, 1969). Par exemple, plus la population était nombreuse, plus les salaires étaient bas et plus les exportations compétitives. L'argumentaire des mercantilistes présente pourtant trois faiblesses. S'ils étaient unanimes à souhaiter un effectif de population aussi important que possible, ils ne se préoccupaient pas de ce qui le déterminait, ni des subsistances, ni de l'emploi, au contraire de la conceptualisation ultérieure de l'économie politique classique et la théorie de la demande de travail. Deuxièmement, la contradiction était patente avec l'idée que la richesse du Prince dépendait de celle de ses sujets. Selon Richelieu : « la richesse du prince serait sa pauvreté, puisque ses sujets n'auraient plus assez de fonds soit pour entretenir leur commerce, soit pour payer les droits qu'ils doivent légitimement à leur souverain » (1995 : 350 ; aussi Montchrétien, 1615 : 98). Enfin, l'argument purement démographique faisait immédiatement problème : la population n'était qu'une richesse potentielle, elle ne devenait une ressource pour le royaume que si elle était valorisée économiquement ou politiquement. Confrontés au problème de la misère, les mercantilistes prirent des mesures qui répondaient à trois objectifs : caritatifs, politiques, économiques. Soulager la misère, assurer l'ordre dans le royaume, mettre au travail une population oisive ne sont en effet nullement contradictoires, bien au contraire, et au XVII^{ème} siècle le pouvoir dénonça la criminalité liée au vagabondage et l'oisiveté et recommanda la mise au travail des 'mendiants valides'⁴.

2.2. Une doctrine populationniste

Les mercantilistes furent populationnistes pour deux raisons majeures, l'une économique, on l'a dit, l'autre politique : une force de travail abondante était nécessaire à l'industrie nationale, une population nombreuse renforçait le potentiel militaire du pays (Davenant, 1699). Ainsi se dessine un triangle population-économie-politique, au centre duquel se trouvait le populationnisme : une densité élevée était jugée préférable à un peuplement clairsemé, une forte fécondité, une nuptialité intense et précoce, une mortalité faible surtout parmi les enfants, garantissait une population nombreuse au potentiel de reproduction élevé. Enfin, la mobilité montre bien la toute-puissance du Roi sur ses sujets. En France Colbert recruta des artisans étrangers aux savoir-faire rares ; contrôla les déplacements de la main-d'œuvre (Levasseur, 1859 : II, 112 ; Heckscher, 1935 : I, 145-152 ; Cole 1939 : II, 441-457), mit en œuvre une politique active de peuplement des colonies. Car leur stratégie ne se limitait pas aux frontières du territoire national ; tout ce qui courait à la puissance et à la richesse était bon quelle qu'en fût la localisation : le Pacte colonial exigeait que les colonies fussent des marchés captifs d'approvisionnement en matières premières et d'écoulement des produits manufacturés du royaume. Une différence majeure doit être soulignée avec aujourd'hui : les droits des individus n'étaient absolument pas pris en compte dans le passé. La responsabilité individuelle en matière de procréation, qui nous paraît évidente aujourd'hui, était totalement absente, parce que les sujets du Prince ne comptaient pas en tant que tels, mais constituaient une masse amorphe qui n'était rien d'autre qu'un des atouts du pouvoir à côté par exemple des armées ou des ressources naturelles. En pensant la population uniquement par rapport au Prince, la doctrine populationniste des XVI^{ème}

⁴ Par exemple Richelieu en 1625 *Règlement sur toutes les affaires du royaume Papiers de Richelieu*, I : 266. Sur l'enfermement, voir d'Avenel (1890 : IV, 358-360). Colbert : préambule d'un Edit d'août 1626, cité par Isambert, XVIII :

5 ; Sur tous ces points Cole, 1939 est très documenté. Voir en particulier : I, 264-276, II, 473-502).

et XVII^{ème} siècles mettait spontanément l'accent sur l'intérêt supérieur du Royaume, et considérait comme évident que les comportements individuels devaient nécessairement s'y soumettre. Richelieu, le tout-puissant ministre de Louis XIII, compare dans son Testament politique les sujets à des « mulets qui, étant accoutumés à la charge, se gâtent par un long repos plus que par le travail ». Seule ombre de compassion, il faut trouver un

équilibre « entre les fardeaux et les forces de ceux qui le supportent » (1995 : 80-181). Ici s'arrête la réflexion de Richelieu. Pour expliquer cette instrumentalisation des hommes par le Prince, il faut s'interroger sur trois enjeux fondamentaux, largement enchevêtrés, qui ont permis l'émergence du concept de population : le pouvoir et la souveraineté, la propriété et le conflit des intérêts, l'absolutisme et l'émergence de l'individualisme.

3. L'ÉMERGENCE DU CONCEPT DE POPULATION

3.1 Pouvoir et souveraineté

Pour le lecteur familier des travaux démographiques, il est courant de distinguer des niveaux distincts d'observation et d'analyse : l'individu (niveau micro), la famille ou la communauté d'appartenance (niveau méso), le pays et les instances supranationales (niveau macro). Les modèles théoriques d'analyse de la fécondité sont par exemple explicitement construits sur de telles typologies (Davis and Blake, 1956). Qu'en était-il avant l'émergence de la démographie ? Ces niveaux étaient-ils aussi pris en considération et si oui comment étaient-ils articulés ? Étaient-ils pensés de manière homothétique, à la manière de Platon et de la pensée grecque, où l'individu, la Cité et le cosmos sont en correspondance ? Étaient-ils au contraire considérés comme différents dans leur essence même, et dans ce cas, étaient-ils hiérarchisés et selon quels critères ? Nous allons le voir, ce qui est au cœur des rapports entre l'État, la famille et l'individu, c'est l'enjeu du pouvoir avec l'obsédante question de sa légitimité, la souveraineté, à laquelle la philosophie politique a apporté des réponses parfois contradictoires.

Aujourd'hui il nous paraît évident que le pouvoir politique est par nature différent du pouvoir familial alors qu'il n'en a pas toujours été ainsi chez les théoriciens de la souveraineté, alors même que celle-ci fut intimement liée à l'exercice du pouvoir. Avec Jean Bodin, le fondateur de la théorie de la souveraineté absolue (Rose, 1978 ; Chevallier, 1960 ; Skinner, 2001 ; Franklin, 1993 ; Mairat 1993, 1996, etc.), nous sommes aux racines mêmes du concept de population. Sa contribution est d'un intérêt tout particulier. En 1576, le premier des Six

livres de la République s'ouvre par une phrase devenue célèbre : « République est un droit gouvernement de plusieurs ménages, et de ce qui leur est commun, avec puissance souveraine ». Or le premier des ménages qu'envisage Jean Bodin, avant la puissance seigneuriale, le Sénat, la Magistrature, les corps et communautés, c'est la famille. Elle est le « vrai modèle du gouvernement de la République », car « la puissance domestique semble à la puissance souveraine ». Cette œuvre qui ouvrait la voie à l'absolutisme, posait donc que par essence le principe même du politique, la souveraineté, n'était pas différent dans les sphères privée et publique. Pour les lecteurs du XXI^{ème} siècle, il va sans dire qu'en droit international, un État est souverain, si faible soit-il. Or quel argument Bodin avançait-il pour étayer sa thèse du caractère absolu de la souveraineté ? La souveraineté est incommensurable, pour une raison à proprement parler démographique, elle est indépendante de la taille, elle réside dans chaque unité dénombrée : « Et tout ainsi qu'au dénombrement des maisons un petit ménage est aussi bien compté pour un feu, que la plus grande et la plus riche maison de la cité, aussi un petit Roi est tout autant souverain que le plus grand Monarque de la terre » (Bodin (1583 [1572] : 66 et 68). Puisque la souveraineté politique tire sa propre légitimité d'elle-même, et qu'en même temps elle ne diffère pas dans son essence de la souveraineté privée qui s'exerce au sein de la famille, il faut en conclure que la population n'a pas été pensée par Bodin indépendamment du politique.

La souveraineté ne pourrait-elle pas alors s'incarner dans la famille ? On pourrait imaginer un régime politique où des familles patriciennes décident de gouverner en se passant totalement du

souverain. Jean Bodin, qui voit bien le danger de ce germe mortifère pour la souveraineté absolue, pose clairement le principe de la séparation du privé et du public. Robert Filmer, partisan du roi d'Angleterre Charles Ier, avait soutenu dans *Patriarcha* (date incertaine, mais en tout cas avant 1640) la thèse qu'Adam, en tant que premier homme et père de l'humanité, avait reçu de Dieu un pouvoir absolu de domination et que ce pouvoir s'était transmis de génération en génération jusqu'aux souverains actuels (pour une présentation claire et précise de Filmer voir Goyard-Fabre, 1984 : 43-54). Le juriste allemand Samuel von Pufendorf, prolongeant en cela Bodin, rejeta en 1672 le « faux principe » de Filmer, ce dernier ayant tort d'appeler « État » une famille. Pufendorf fonda son argumentation sur une logique quasi fonctionnaliste, ou du moins finaliste : on ne pouvait assimiler les deux pouvoirs, car « le but de l'union des familles et celui de l'établissement des sociétés civiles sont différents : d'où vient que plusieurs parties de la Souveraineté n'appartiennent pas aux Chefs de famille » (Pufendorf, 1740 : Livre VI, chap. II, §10.1). Cette soigneuse distinction le conduisit à un plaidoyer en faveur de l'absolutisme : la souveraineté ne s'exerce jamais mieux que dans les régimes monarchiques.

En un mot l'exercice de la souveraineté est impossible s'il y a confusion du public et du privé, mais avec le même principe fondamental : la famille comme l'État doivent être soumis à l'autorité d'un seul individu, le Prince d'un côté, le chef de famille de l'autre. La démographie posera comme modèle implicite cette dyade dans les sociétés occidentales et l'étendra aux pays sous-développés. Peu importe au fond que les structures et les formes résidentielles ou économiques varient très sensiblement selon que l'on a affaire à une famille nucléaire, à une famille-souche ou à une vaste concession africaine ; ou encore que selon la nature de l'union fondatrice de la famille - union monogamique ou polygamique - le fonctionnement concret de l'unité familiale soit bien différent. Il doit toujours y avoir un chef qui incarne un des pôles de la relation de subordination.

3.2 La propriété et le conflit des intérêts

Un des catégories centrales de la philosophie politique, la propriété, a favorisé l'émergence du

concept de population à plus d'un titre. La réflexion sur l'organisation spatiale de la société en est inséparable, comme si espace et propriété étaient deux concepts fonctionnellement équivalents. Il était sans doute essentiel pour le fonctionnement des sociétés d'ancrer fermement les individus dans un espace bien délimité et identifié en tant que propriété. Dans les pays développés d'aujourd'hui, un ménage se définit d'abord par le fait qu'un nombre restreint de personnes, unies ou non par des liens familiaux, partagent un même logement. Certes le besoin s'est fait sentir, pour mieux correspondre aux réalités socio-anthropologiques des pays en développement, d'étendre la définition du ménage et de le considérer aussi comme une unité de production. Mais que l'on privilégie tel ou tel aspect, penser en termes de ménage, c'est bien conceptualiser la population à partir de son espace de vie au quotidien, en particulier son attache foncière.

Quels sont donc les fondements théoriques de la propriété ? Depuis le Moyen Age prévalait la distinction entre *potestas* et *dominium*, la pensée scolastique affirmant une origine divine commune au double pouvoir sur les hommes et sur les choses. Il se produit à partir du XVIème siècle un déplacement progressif vers le souverain, qui cumule les pouvoirs et les exerce au nom de Dieu. C'est alors que Grotius (1625) puis Pufendorf (1672) élaborent la théorie du domaine éminent, selon laquelle le Prince a sur toutes les propriétés situées dans son Royaume, un droit antérieur à celui de ses sujets, charge à lui, en tant que dépositaire de la volonté divine, de faire respecter la propriété. Au XVIIIème siècle, les physiocrates, qui s'inscrivent dans cette tradition intellectuelle, ont élaboré la construction la plus sophistiquée, celle aussi où la relation entre population, économie et politique est la plus étroite, au point de devenir une liaison organique. Les considérations démographiques ne sont pas importantes en elles-mêmes, elles sont indissociables d'un enjeu crucial lié à une fiscalité efficace : la richesse et, partant, la puissance du royaume. Comme souvent avec les physiocrates, la théorie économique est en effet indissociable de leur philosophie politique et le lien est particulièrement fort à propos de l'impôt. Dans un texte de 1767, « Despotisme de la Chine », Quesnay développe un modèle politique, le despotisme légal, que systématisa Mercier de la

Rivière dans *L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, paru la même année. Ce modèle s'organise à partir de deux points fondamentaux (on pourra utilement consulter Weulersse, 1910, II : 36-76 ; Vaggi, 1987 ; Steiner, 1998). Le premier relève de leur théorie économique : comme la richesse ne peut venir que de la terre, l'impôt doit être prélevé sur l'agriculture. Le second s'inscrit dans leur philosophie politique : la propriété fondant l'ordre social, le gouvernement a le devoir, pour que fonctionne la société, de la défendre et de la protéger. La démonstration de la nécessité du despotisme légal passe par une réflexion sur la nature et le rôle de l'impôt. Dans un grand royaume, le domaine foncier du souverain étant trop restreint pour fournir les ressources suffisantes au maintien de l'ordre, le roi doit lever des impôts et ces derniers bénéficient d'une sorte de légitimité fondamentale, puisqu'ils permettent la « sûreté » de la propriété. L'impôt devant être nécessairement prélevé sur les revenus de la propriété, il s'analyse finalement, selon l'expression de Weulersse, comme « une sorte de co-jouissance indispensable de l'État dans le revenu des domaines ». Reprenant la théorie juridique du domaine éminent élaborée au cours des deux siècles précédents, les physiocrates considèrent que le roi étant historiquement le premier propriétaire du sol, il peut légitimement imposer aux propriétaires fonciers un impôt fondé sur le revenu de la terre, comme l'écrit Mercier de la Rivière : « en sa qualité de souverain, il est co-propriétaire du produit net des terres de sa domination »⁵. C'est pourquoi, à propos de l'impôt, la question de la richesse est indissociable de celle de la puissance du Royaume.

Avec la révolution de 1789 et l'affirmation d'un droit de propriété indépendant de toute légitimité religieuse, la contribution de la théorie de la propriété à la conceptualisation de la population va s'accélérer, au point qu'au XIX^{ème} siècle la propriété expliquera non seulement la population, mais aussi les comportements des individus et des familles, en particulier le contrôle de la fécondité pour éviter la parcellisation de l'héritage. Quant à

la mobilité, l'instabilité des compagnons, en attendant qu'ils s'établissent comme maîtres, tout comme plus tard au XIX^{ème} siècle celle du prolétariat alimenté par l'exode rural, lui-même induit en Angleterre par les *Bills of enclosures* et la révolution industrielle, témoignaient *a contrario* du rôle stabilisateur de la propriété. Le problème est donc d'assurer la cohérence des actes individuels et du fonctionnement collectif. Quelles furent les réponses de la philosophie politique à ce problème de la divergence des intérêts au niveau démographique ?

Un premier courant issu de saint Paul renvoyait à l'origine divine du pouvoir : l'organisation politique découle de la délégation à un souverain de la *potestas*, la puissance sur les hommes. L'autre, bien plus tardif, postula au XVII^{ème} siècle à la suite de Grotius que le critère du droit naturel n'était nullement d'ordre religieux, mais résidait dans la conformité à la raison, tandis que la limitation de la liberté s'inscrivait dans le cadre d'un contrat librement consenti. Ceci impliquait une conception *atomistique* de la société, dont les conséquences sont profondes, car attribuer à chaque individu le même poids politique conduisait à les décompter en tant qu'unités distinctes, ouvrant de ce fait la voie à la démographie. Une fois établie la souveraineté du prince sur ses sujets, et plus tard, dans les démocraties libérales, l'adhésion au contrat social, comment renforcer le pouvoir ? A travers les siècles, le consensus est unanime : le Prince devait connaître sa population, la connaître en tant qu'entité, mais aussi au niveau des comportements individuels. Mais comme les sujets du Prince avaient une marge de négociation avec lui, il lui fallait obtenir leur adhésion, afin de renforcer sa puissance. D'où l'importance de l'instruction, qui contribuait à rallier l'opinion éclairée, celle des Parlements, qui avait tendance à contester la monarchie absolutiste. A partir du XVIII^{ème} siècle, sous les monarchies dites éclairées, puis constitutionnelles, et bien davantage dans les régimes républicains, fleurirent à travers l'Europe du

⁵ Légitimité des impôts : Quesnay : INED, 1958 : 928, 949. Dupont de Nemours (1846 [1770] : 357). Le roi propriétaire éminent : Le Mercier de la Rivière, 1767, I : 67 ; voir

aussi I : 267, et II : 30, 32, 34.

XIX^{ème} siècle les discours sur la nécessaire instruction des peuples comme condition et preuve du progrès social et politique. Progrès bien sûr en Europe, mais aussi dans les colonies, là où pesait si lourd sur la race blanche le fardeau civilisateur. Avatar encore plus lointain, les théories démographiques actuelles de la fécondité sont unanimes à considérer l'instruction comme un facteur décisif du comportement procréateur.

L'idée même d'une opinion que l'on devait s'efforcer de rallier au Prince par le moyen de l'instruction impliquait de considérer la population comme un agrégat amorphe d'individus, non structuré en groupes sociaux ou économiques ayant leurs dynamiques propres. Cette absence de toute dimension sociologique est précisément ce qui caractérise encore aujourd'hui très largement, malgré les évolutions récentes de la recherche sur les réseaux, la conceptualisation démographique de la population. En pratique on se borne à collecter des données individuelles, que l'on agrège ensuite, et on se satisfait de cette sommation comme d'une mesure objective de comportements collectifs, alors qu'elle passe à côté de la réalité. Les enquêtes d'opinion publique et leurs questions sur la fécondité désirée ou sur la contraception, en sont le meilleur exemple. Dire que dans la société française ou américaine le nombre idéal indiqué par les hommes et les femmes interrogés dans un échantillon représentatif de la population est de deux enfants, ne nous apprend pas grand-chose sur la fécondité dans la société réelle, faute d'une réflexion sérieuse sur les processus sociaux de construction des opinions. De même, le concept de demande potentielle de contraception, utilisé à des fins programmatiques dans les pays en développement, est parfois totalement coupé des logiques économiques, sociales, culturelles, voire politiques, qui sous-tendent le comportement des femmes et des hommes en matière de procréation. Les évaluateurs déplorent alors les médiocres résultats obtenus par les programmes de planification familiale pourtant dotés de moyens financiers considérables. En fait on a confondu l'objet et la méthode.

3.3 De la contestation de l'absolutisme à l'individualisme

En Europe s'était élaborée depuis le XVI^{ème} siècle une doctrine politique qui s'attaquait à l'absolutisme. Dans sa lutte contre le catholicisme Jean Calvin avait certes développé en 1536 la théorie du droit de résistance, mais sans remettre en cause la légitimité du pouvoir. En 1625, Grotius posa une première limite à la souveraineté absolue dans son *Traité du droit de la guerre et de la paix*. Un peu plus tard Thomas Hobbes théorisa en 1651 dans le *Léviathan* les pactes d'association et de soumission : chaque homme renonçait à se gouverner lui-même, si les autres en faisaient autant et tous s'en remettaient à un souverain qui exerçait le pouvoir. Ce contrat d'association n'avait aucun fondement spirituel, il était strictement matérialiste, l'organisation politique était un artifice qui excluait la violence, ou plutôt la réservait au souverain. La contestation que Spinoza développa en 1670 dans le *Tractatus theologico-politicus* avait une toute autre ampleur et elle se révéla beaucoup plus dangereuse pour l'absolutisme, en distinguant soigneusement ce qui était l'essence de la philosophie, à savoir l'exercice de la raison, de ce qui relevait de la théologie. En partant de l'exercice de la raison, Spinoza détruisait l'autorité de la religion et surtout il dénonçait l'utilisation de l'Église, en tant qu'institution, par la monarchie de droit divin. L'œuvre était révolutionnaire, car en fragilisant les fondements religieux de l'absolutisme, elle ouvrait la voie à la remise en cause, par l'exercice même de la raison, de toute forme de pouvoir abusif. Le pas décisif fut franchi en 1690 par John Locke, dans ses deux *Traités du gouvernement*, qui établissaient sur une base purement rationnelle, indépendamment de toute réflexion métaphysique, le contrat civil qui fondait la société politique. L'œuvre de Locke était parfaitement adaptée à la bourgeoisie qui avait triomphé avec la Glorieuse révolution de 1688 et elle ouvrait la voie au libéralisme politique anglais, au moment même où était définitivement établie la monarchie constitutionnelle par la Déclaration des droits de 1689, qui déclarait illégale toute forme d'empiétement de l'autorité royale sur les prérogatives du Parlement.

Si nous nous sommes attardés sur ce long travail de sape de l'absolutisme, c'est qu'il s'agit d'un

facteur décisif, bien que lointain, de l'émergence de la pensée démographique. On n'y a guère prêté attention et pourtant deux implications de l'absolutisme sont cruciales. D'une part, que le monarque tirât sa légitimité du sacré rendait en effet toute désobéissance lourde de conséquences. L'Église Sainte, Catholique et Apostolique contribua à assurer l'autorité des monarques catholiques et Henri VIII créa une Église anglicane soumise à sa volonté. Quant à Luther, la règle *cujus regio, ejus religio* (« tel prince, telle religion », plus exactement « celui qui possède le territoire détermine la religion), lui assura l'appui politique des Princes allemands. Tout au long du XIX^{ème} et encore au XX^{ème} siècle, la religion sera instrumentalisée pour contrôler les comportements des hommes et surtout des femmes. D'autre part l'absolutisme pensait les populations comme une masse informe soumise au seul intérêt du Prince, à travers ses trois utilités, l'impôt, la main-d'œuvre, la soldatesque. Le Roi, père de son peuple, devait le protéger et au nom de la charité chrétienne et quelques mesures furent certes prises. Elles étaient en général mises en œuvre par l'Église, qui, à travers ses nombreux ordres, assurait des secours quand la famine et la misère ou encore la peste frappaient le peuple. Mais ni le Roi soleil, ni d'ailleurs les autres monarques et princes européens, ne pouvaient tout simplement concevoir que les hommes et les femmes, qui survivaient tant bien que mal, et plutôt mal que bien, dans les campagnes, les bourgades et jusqu'aux portes de leurs châteaux, pussent avoir des comportements dignes du moindre intérêt.

En résumé, ce que la remise en cause de l'absolutisme a permis, c'est l'émergence de l'individualisme, ou plus précisément de l'idée que tout ne s'analyse pas uniquement et nécessairement par rapport au Prince. Aussi, quand les

Lumières déploieront pleinement l'idée de tolérance, c'est bien de cette reconnaissance des sujets en tant que tels et face au Prince qu'il s'agit. Et si l'on veut faire une archéologie sérieuse de la pensée démographique, c'est là qu'il faut commencer à creuser. Car avant la Renaissance, l'homme, selon le mot de Burckhardt, qui jusque-là « ne se connaissait que comme race, peuple, parti, corporation, famille (...) devient un individu spirituel qui a conscience de ce nouvel état ». Un individu spirituel sans doute, mais ni social, ni politique, ni économique. Dès le XVII^{ème} siècle, l'individualisme moderne s'est engouffré dans la brèche ouverte par la philosophie politique et on voit s'affirmer progressivement sur le plan économique des groupes d'intérêts institutionnalisés, en particulier les guildes de marchands, les corporations de métiers héritées du Moyen Age et surtout les Parlements, qui vont servir de contre-pouvoir. Le cas extrême fut celui du Parlement anglais issu de la révolution de 1688, qui limita singulièrement les prérogatives royales, notamment en matière de finance, empêchant de ce fait l'organisation de recensements). La bourgeoisie montante s'organisa donc pour assurer les conditions politiques de sa prospérité, une fois modifiées à son avantage les règles du jeu politique. La lutte de la bourgeoisie fut à la fois économique et politique et elle triompha en Angleterre avec le contrôle du Parlement sur le pouvoir royal. En même temps les progrès de l'économie politique, sur fond de philosophie morale utilitariste et les premiers pas de l'analyse dynamique démographique caractérisent le XVIII^{ème} siècle. Toutes les analyses centrées sur le pouvoir s'effacèrent derrière une construction théorique doctrinale en termes démographiques individuels. A côté d'Adam Smith qui fonda l'économie politique classique, Malthus révolutionna au niveau théorique et doctrinal la pensée sur la population.

4. LA RÉVOLUTION MALTHUSIENNE

Alors que la philosophie politique avait constamment sous-tendu la réflexion sur la population depuis la Grèce classique du V^{ème} siècle, au XVIII^{ème} siècle en Angleterre l'économie politique classique a intégré la population dans un tout

autre cadre conceptuel et avec des outils analytiques nouveaux. En définissant un acteur, l'*homo oeconomicus*, par son double comportement de producteur et de consommateur, l'économie politique a en quelque sorte extrait la population du

champ de la philosophie politique, tout en conservant un ancrage dans la philosophie morale avec l'utilitarisme. L'homo œconomicus est en effet un être doué de raison, gouverné par la poursuite de son intérêt économique, qui lui permet d'atteindre un plus grand bien-être. Plus généralement, puisque la philosophie morale postulait depuis Bentham (1780) la convergence des intérêts, la société dans son ensemble se retrouverait plus riche si tous les acteurs agissaient rationnellement. Par ailleurs, en conceptualisant trois facteurs de production, la terre, le capital et le travail, et en définissant des marchés où l'offre et la demande s'équilibrent autour d'un prix, l'économie politique d'Adam Smith put théoriser en 1776 la dynamique de la population. Celle-ci augmente si la demande de travail (c'est-à-dire la production) s'accroît, l'ajustement se faisant par la nuptialité et la fécondité : les possibilités d'emploi incitent les travailleurs à se marier plus tôt et à avoir plus d'enfants ; et comme les travailleurs constituent la grande masse de la population, leur comportement induit la croissance démographique globale. Une fois ce mécanisme d'ajustement défini, il en résulte que les écarts de comportements démographiques sont nécessairement sanctionnés : une trop forte fécondité fait baisser le taux de salaire, du fait de la concurrence sur le marché du travail.

Pourtant la contribution d'Adam Smith resta balbutiante, elle ne permettait pas de passer de *l'homo œconomicus* à *l'homo demographicus*. C'est à Malthus (1766-1834) qu'on doit d'avoir centré dès 1798 la réflexion sur l'acteur démographique au sens actuel du terme, en intégrant explicitement dans sa conceptualisation de la dynamique des populations les grandes variables démographiques : la mortalité, la nuptialité, la fécondité et dans une moindre mesure la mobilité. Il alla bien plus loin, en identifiant les principaux mécanismes d'ajustement de la fécondité, la contraception et l'âge au mariage en particulier et les grandes causes de mortalité : les épidémies, les famines, les guerres. Mais il ne se borna pas à ce progrès considérable que constituait ce que nous qualifierions aujourd'hui de déconstruction systématique de ces variables. Malthus fut un des premiers à réfléchir en termes d'interactions entre les variables, ce qui constitue un des pans majeurs de l'analyse démographique moderne. Mais son œuvre pose un

problème sérieux. Une lecture superficielle de *l'Essai sur le principe de population*, rabâchée *ad nauseam* depuis 1798 date de parution de son premier ouvrage, a forgé une vulgate simpliste selon laquelle il était hostile à la croissance démographique. Arguments pseudo-scientifiques et affirmations idéologiques n'ont cessé, à travers les siècles, d'être assésés en son nom, invoqué comme autorité suprême. En réalité, Malthus, loin de dénoncer le risque de surpopulation, a proposé un modèle de croissance démo-économique profondément original et presque totalement méconnu.

4.1 Malthus, théoricien de la croissance démo-économique.

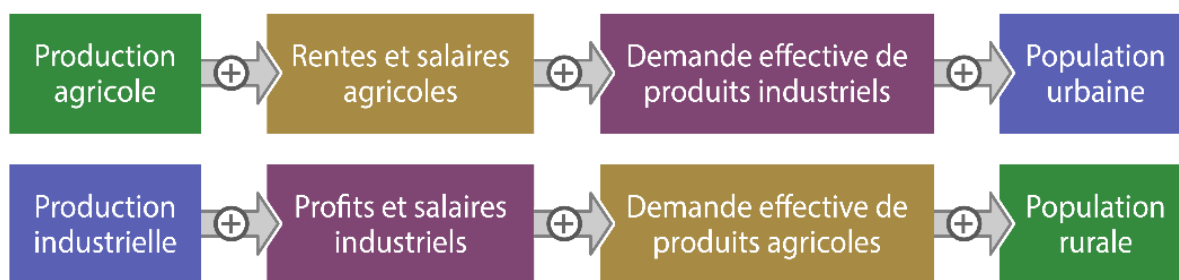
Nous supposons connues la théorie de la double progression (croissance géométrique de la population et arithmétique des subsistances). Malthus en déduisit que la croissance de la population était immédiatement sanctionnée par la misère, voire la famine et la mort. La régulation par la mortalité prévalait pour « les classes inférieures » de l'Angleterre, qui constitueront dans la terminologie du siècle suivant le prolétariat de la révolution industrielle. Mais on ignore que dans le même chapitre de *l'Essai sur le principe de population*, il développa quelques pages plus loin (Essai, 1798 : 77) un second modèle démographique et économique *de croissance permanente* dans le secteur agricole, en totale contradiction avec le premier modèle où le plafond des subsistances freine nécessairement la croissance de la population. Le report des mariages et des naissances, lorsque les récoltes sont mauvaises, était devenu le moteur de simples fluctuations de la croissance démographique : la mortalité du premier modèle ne jouait plus aucun rôle et on n'observait plus aucune diminution de l'effectif de la population. Dans ce modèle, contrairement au précédent, les fluctuations s'inscrivent dans un mouvement long de croissance. C'est le principe de population, variable indépendante, qui induit la croissance de la production agricole et la régulation de la population ne se fait plus par la mortalité, à l'inverse du premier modèle, mais par la nuptialité. L'évolution théorique de Malthus s'explique. Cet excellent observateur de la réalité de son temps, parfaitement conscient de l'industrialisation rapide de l'Angleterre, fut naturellement conduit à

élargir son analyse au-delà du secteur agricole et à prendre en compte l'industrie et le commerce. Alors que dans l'Essai de 1798 il était résolument hostile à l'industrialisation, les éditions ultérieures tout comme les *Principes d'économie* publiés en 1820, justifient au contraire l'industrialisation de manière particulièrement intéressante, à la fois théorique et empiriquement fondée sur l'observation de la diffusion du bien-être.

Malthus voyait bien que le prix des produits industriels baissait en raison de la mécanisation et de la production en masse d'objets manufacturés et par conséquent le niveau de vie des populations tant rurales qu'industrielles s'élevait grâce à la baisse relative du prix des produits industriels par rapport aux prix agricoles (Essay, 7ème édition, II : 134). Son analyse, fort ingénieuse pour son temps, repose sur la complémentarité des deux secteurs (elle est formalisée dans le schéma 1). La production agricole dégagait une rente, qui était affectée pour partie à payer les frais de production (salaires des ouvriers agricoles, entretien du capital fixe et paiement des autres intrants), le revenu net servant aux dépenses de consommation des fermiers et des propriétaires terriens en général.

Les salaires des ouvriers ruraux et les autres revenus agricoles étaient dépensés pour acheter des biens industriels. Les catégories sociales rurales constituaient donc une demande effective pour le secteur industriel, ce qui stimulait la croissance de la population industrielle (qui était pour l'essentiel urbaine) en réponse à la hausse de la demande de travail. En même temps la baisse du prix de produits industriels permettait un accroissement du niveau de vie des masses rurales, par l'accès à des biens de commodité, voire de luxe, jusqu'alors inabornables. Réciproquement les salaires distribués par l'industrie étaient affectés en partie à l'achat de biens alimentaires (céréales et légumes, viandes pour les plus fortunés) et constituait une autre demande effective, celle-là centrée sur le secteur agricole. Cette dernière induisait elle aussi une croissance démographique, mais cette fois au sein de la population rurale. Bien évidemment, à l'intérieur de chaque secteur, les salaires ne pouvaient constituer une demande effective car les entrepreneurs comme les fermiers ne pouvaient compter que sur un pouvoir d'achat préexistant à l'investissement, ce que Marx avait parfaitement perçu avant Keynes.

Schéma 1. Échanges entre secteurs et croissance démo-économique.



Note : un + indique une relation positive : quand la production industrielle augmente, la masse des salaires distribués augmente (mais non nécessairement le taux de salaire).

En un mot, Malthus fut le premier grand théoricien de la croissance démo-économique (Spengler, 1945). Témoin attentif de l'Angleterre de la révolution industrielle, il montra d'abord que la complémentarité des trois grands secteurs, agriculture, industrie et commerce, était la plus favorable aussi bien à l'emploi qu'à la production

et à sa commercialisation nationale et internationale. Croissance démographique et économique à long terme étaient donc compatibles. À court terme, la démographie s'adaptait à la conjoncture économique. En période de crise, le report des mariages des célibataires et l'utilisation accrue de la contraception par les couples mariés permettaient de freiner la fécondité et donc d'ajuster la main-d'œuvre aux besoins de l'économie. Inversement,

en cas de reprise économique, la fécondité pouvait augmenter rapidement, avec un délai de cinq à dix ans, car à son époque les enfants étaient mis au travail très tôt. Le raisonnement était donc conduit à court et long terme, au niveau macro-démographique et économique et à celui « micro » des comportements individuels. Nous sommes bien loin de la simpliste double progression géométrique et arithmétique.

4.2 L'instrumentalisation politique de la fécondité

L'idée que l'assistance donnée aux pauvres entretenaient la misère en les incitant à se reproduire inconsidérément avait trouvé dans Malthus son théoricien et la théorie devenait le fondement d'une doctrine de population : la dénonciation du comportement 'irresponsable' des pauvres, répétée à travers toute l'Europe jusque vers 1870 environ, alimenta le discours conservateur attentif à étouffer toute remise en cause de l'ordre social. En France par exemple en 1848, en pleine crise économique, sociale et politique fut assénée l'affirmation que la cause de la misère des ouvriers était leur trop grand nombre d'enfants. Elle suscita en retour la haine des progressistes : « Il n'y a qu'un homme de trop sur terre c'est M. Malthus » rétorqua aussitôt Proudhon.

Mais, de même que l'œuvre théorique de Malthus est beaucoup plus complexe, ses positions doctrinales postérieures à 1798 ne témoignent pas du conservatisme étroit qu'on lui attribue habituellement. Autre erreur tenace, Malthus ne fut nullement responsable de la réforme de 1834 des *Poor laws*. Il ne fut même pas auditionné par la commission et surtout il s'opposa à l'abolition de la loi, préconisant plutôt une réforme de son administration. Les propriétaires terriens d'orientation Tory, les plus favorables à cette réforme, furent probablement stupéfaits de constater que Malthus demandait une abrogation « si graduelle qu'elle ne pourrait prendre effet que dans une génération », alors qu'ils considéraient que la réforme était urgente. De même Malthus,

conformément aux positions du parti Whig, était favorable à diffuser instruction parmi les classes inférieures. Il faut rappeler que Malthus formé à Cambridge, était hostile à la rhétorique antijacobine des conservateurs anglais. Malthus, avec sa double compétence d'économiste et de spécialiste des dynamiques démographiques, pouvait mettre le poids de son autorité dans la balance entre deux politiques de population alternatives. « Première option, les propriétaires terriens, en maintenant les salaires à un bas niveau avec la 'complicité' du principe de population, pouvaient contrôler le surplus social et le redistribuer s'ils le souhaitaient. Seconde option, où le partage des richesses suit un schéma plus libéral, la contrainte prudente, en neutralisant le principe de population, se traduirait par une augmentation du salaire nominal et surtout du salaire réel, entraînant ainsi le transfert d'une partie de la richesse des propriétaires fonciers à des salariés sans aucun bien foncier. Cela leur permettrait d'accéder aux produits de base produits par le secteur industriel » (Waterman, 1991 : 56-57). On comprend l'importance décisive de l'industrie pour améliorer la condition des pauvres : « Le bien-être des classes inférieures de la société ne dépend pas seulement des subsistances, ni même des biens de stricte nécessité ; et on ne peut considérer que leur condition est satisfaisante s'ils ne jouissent pas des biens de confort et même de luxe. » (*Essay*, 7^{ème} édition, II : 130). De ce point de vue Malthus est un précurseur de nos actuelles théories de la demande.

Enfin, Malthus n'a jamais recommandé la contraception pour réduire la fécondité, pour des raisons autant religieuses qu'économiques⁶ contrairement aux néo-malthusiens français, anglais ou suédois des XIX^e et XX^e siècles, qui en firent une priorité majeure pour améliorer la condition ouvrière. De même les politiques actuelles de contrôle de la croissance démographique, qui se définissent elles aussi comme malthusiennes visent à lever l'obstacle de la forte fécondité, jugé dévastateur pour le développement. Cette arme idéologique redoutable fut progressivement abandonnée face au constat que les classes moyennes et

⁶ Elles sont trop longues à analyser ici. Le refus au plan théorique de la 'contrainte prudente' (la contraception) et l'insistance sur la contrainte morale lui permettait de

maximiser son modèle de croissance démoéconomique.

inférieures avaient de moins en moins d'enfants tandis que leur niveau de vie s'élevait et Malthus, une fois encore méconnu et perçu à tort comme l'homme de la double progression, tomba dans un oubli relatif, lorsque l'on commença à craindre la dépopulation. Pourtant il ne tarda pas à connaître une seconde gloire posthume avec la prise de conscience de la croissance de l'Inde, dont l'énorme population était plongée dans des famines chroniques. Son ombre plane donc sur la démographie et plus précisément sur son instrumentalisation idéologique et politique. De tels rebondissements historiques montrent que la mécanique irréfutable continue de la double progression continue à fasciner les esprits et exerce un étonnant pouvoir d'attraction.

On peut se demander pourquoi l'économiste Malthus est tombé dans l'oubli alors que le démographe est passé à la postérité. Malthus publia en 1820 des *Principes d'économie politique* au moins aussi importants que ceux de Ricardo (1817). Marx et Keynes ne s'y sont pas trompés, qui ont trouvé chez Malthus des éléments décisifs pour leurs constructions théoriques respectives. Malthus a eu le premier l'intuition d'un *general glut*, d'un encombrement général des marchés et d'une

crise structurelle de sous-consommation, contre l'optimisme de la pensée économique classique selon laquelle aux crises succède toujours le retour à l'équilibre, Malthus, en plein triomphe du libéralisme et de la doctrine de l'État-gendarme, recommanda en effet en 1820 la mise en œuvre de programmes de travaux publics, soit cent-dix ans avant le New Deal d'inspiration keynésienne de Roosevelt. Il dérangeait trop et ne pouvait qu'être ignoré, alors que Malthus démographe a été instrumentalisé à travers les siècles par les idéologues qui défendaient la bourgeoisie contre les revendications de plus en plus fortes des ouvriers. Ces derniers n'avaient qu'à, à l'instar des bourgeois, sagement aligner leurs dépenses sur leurs ressources. Entendons : réduire leur fécondité trop élevée, qui leur interdisait d'améliorer leur niveau de vie. Aujourd'hui, les projections démographiques alarmantes sur la population mondiale et en particulier sur l'Afrique exercent une sorte de fascination, alimentée par un sentiment d'urgence, alors que les problèmes du sous-développement sont bien moins mobilisateurs au niveau de l'opinion publique. On s'habitue à la misère des autres, la « bombe » démographique suscite l'effroi. L'histoire se répète.

5. L'UNIVERSALISME BOURGEOIS ET LA GESTION DES COMPORTEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

Que l'on juge des groupes sociaux entiers à l'aune de leurs comportements démographiques nous paraît aujourd'hui aller de soi. Nous sommes en effet habitués à penser la société en termes de morphologie sociale, et donc à attribuer aux diverses sous-populations des caractéristiques démographiques, sociales, économiques, culturelles ou autres. À y regarder de plus près, cette lecture du social est pourtant récente, surtout quand l'enjeu est politique. La vraie révolution intellectuelle qui explique l'émergence des catégories démographiques a en effet été l'invention par la bourgeoisie de l'universalité de ses valeurs : en se proclamant classe et modèle de référence, sur la base du constat d'un comportement fondé sur la raison, source de bonheur individuel et de progrès collectif, elle imposa ses critères aux autres classes. Tous les autres groupes se trouvaient dès lors jugés sur leurs comportements démographiques : dans les analyses éminemment bourgeoises de la

mobilité sociale en Europe la fécondité et la nuptialité furent des éléments majeurs de preuve de rationalité et l'on pourrait sans doute en retrouver la trace dans les travaux plus récents de sociologie. Comment cette stratégie fut-elle théorisée au XIX^{ème} siècle ?

Nous avons vu que Malthus souhaitait le développement de la production industrielle afin que les classes pauvres pussent accéder à des biens de confort et ne pas en rester au niveau de la consommation des biens de première nécessité qui suffisaient à assurer la reconstitution de leur force de travail, ce que Marx après Smith appellera le minimum vital, et que l'on mesure aujourd'hui en calories journalières. Cette distinction entre biens de nécessité, de commodité et de luxe avait été approfondie en 1838 par l'économiste Senior, contemporain de Malthus (Eversley, 1959). Elle fut souvent reprise au XIX^{ème} siècle en tant qu'indicateur du progrès social.

En France s'opéra entre 1850 et 1870 une synthèse idéologique originale, à proprement parler démo-économique⁷. La période n'est pas anodine : c'est le triomphe de la révolution industrielle accompagnée d'une instabilité politique avec les révolutions de 1830 et 1848. Il est vrai que la condition des classes ouvrières s'améliora au XIX^{ème} siècle même si l'inflation creusa souvent un écart entre salaire monétaire et salaire réel et en dépit de crises conjoncturelles parfois sévères, qui se traduisaient par des périodes de chômage aigu. L'exploitation des ouvriers et la création d'un prolétariat urbain suscitèrent dans la bourgeoisie une peur profonde : les classes laborieuses des villes industrielles menaçaient l'ordre bourgeois, et le contraste avec la stabilité politique et sociale des masses paysannes étaient frappant. Néanmoins, nombre de biens de consommation devinrent accessibles aux masses et une abondante littérature décrivit les améliorations dans le logement, l'habillement, les habitudes alimentaires des ouvriers.

Côté consommation, la mécanisation de la production industrielle permit aux populations d'accéder à des biens jusqu'alors inaccessibles, puisqu'ils étaient désormais produits en masse et très bon marché. Aussi le niveau de vie s'améliorait-il, même chez les ouvriers, malgré la dureté de l'exploitation. L'établissement du libre-échange entre la France et l'Angleterre en janvier 1860, suivi de plusieurs autres en Europe, arrivait à point nommé : il fut présenté comme un facteur décisif d'accès au bien-être dans la population, grâce au faible coût des produits. Selon les théoriciens du libre-échange, l'élargissement des marchés stimulait la production et la consommation. Bien entendu était passée sous silence l'élimination impitoyable de la main-d'œuvre des secteurs fragiles des économies nationales incapables de résister à la concurrence étrangère. Et dans les colonies le libre-échange fit des ravages ; pour protéger son industrie textile l'Angleterre élimina le textile indien, réduisant les colonisés à la misère. Une fois de plus, l'adage selon lequel la liberté favorise surtout le renard dans le poulailler se vérifiait pleinement. Mais les groupes de pression protectionnistes, adversaires résolus du libre-

échange, ne se laissèrent pas longtemps endormir par les sirènes de la liberté du commerce. La grave crise du phylloxera qui ruina la viticulture entraîna en France un retour au protectionnisme en 1892. De même l'Allemand Friedrich List (1798-1846) et l'Américain Charles Carey (1793-1879) furent protectionnistes par hostilité à la suprématie de l'Angleterre. Le modèle libre-échangiste était encore malthusien en ce sens que la responsabilité individuelle restait indispensable : sans elle, le principe de population anéantirait les bénéfices de l'établissement du libre-échange, les couples trop féconds sombrant inéluctablement dans la pauvreté. Un nouveau pas vers l'abandon du malthusianisme fut cependant franchi avec l'argument du niveau de vie.

5.1 L'argument du niveau de vie

Afin de conserver leur niveau de vie, les individus réduisaient leur descendance et ce calcul s'étendait aux enfants : moins ils étaient nombreux, plus étaient maximisées les chances pour chacun d'entre eux d'être en bonne santé, d'accéder à l'éducation et de voir son avenir assuré. Le processus fut même considéré comme quasi automatique, car le bien-être étant la cause essentielle du contrôle de la fécondité, la « contrainte morale » recommandée par Malthus n'était plus une condition nécessaire. Une analyse macrosociologique était ainsi substituée à celle des dynamiques microsociologiques fondées sur le moteur de la responsabilité individuelle. La théorie du niveau de vie rendait celle de Malthus obsolète et les idéologues bourgeois ne manquèrent pas d'exploiter idéologiquement l'argument (Garnier, 1857 : 205 ; Villiaumé, 1867, I : 308 ; Baudrillard, 1872, II : 440 ; Dameth, 1878 : 419, etc.). Puisque les biens de luxe devenaient, avec le progrès économique, des commodités, voire des biens de première nécessité, et se répandaient dans les différentes classes sociales, y compris les classes laborieuses, les différences de classes s'estompaient et la société devenait de plus en plus homogène. Et conformément à leur croyance que la rationalité du comportement individuel de chaque bourgeois

⁷ Il existe une vaste littérature impossible à restituer dans

les limites de cet article. Sur l'Angleterre on pourra consulter Eversley 1959 et sur la France Charbit 1981.

était la source du progrès de la société dans son ensemble, ils présentèrent la maîtrise par la bourgeoisie de sa fécondité comme un sage modèle que toutes les autres classes devraient adopter : seule la bourgeoisie conservait un équilibre satisfaisant entre fécondité et niveau de vie, alors que les familles aristocratiques disparaissaient sous l'effet d'une excessive stérilité et que les prolétaires souffraient au contraire d'une non moins excessive fécondité, eu égard à leurs ressources. Étant donné la faible fécondité des bourgeois et la stérilité des aristocrates, le fait que les classes moyennes étaient de plus en plus nombreuses impliquait nécessairement que de nombreux ouvriers s'embourgeoisaient. En d'autres termes, un mouvement ascendant de mobilité sociale résultait à la fois d'un accès au bien-être et d'une moindre fécondité parmi les ouvriers. Après la tempête révolutionnaire de 1848 en France, se développa à partir des années 1860, l'idée que les ouvriers, adhéraient à l'ordre bourgeois au niveau le plus intime et le plus fondamental, celui de la sexualité et de la procréation. Les grèves ultérieures et surtout la Commune de 1870 sonnèrent le glas de cet optimisme.

5.2 Proudhon et Marx : théorisation contre historicisation

Que la connaissance et la science soient le fondement du pouvoir n'est certes pas spécifique de la réflexion sur la population, mais la dimension quantitative qui lui est inhérente a permis une pseudo-objectivation du discours. Cette tentation est si forte, l'avantage idéologique qu'elle procure si évident que même ceux qui ne participent pas de l'ordre établi ont eu recours à l'argument d'une connaissance scientifique de la population et de son évolution. Aussi Marx et Proudhon ont-ils proposé l'un et l'autre des lois de population, qu'ils ont voulu scientifiques : Marx a ébauché celle propre au capitalisme, Proudhon a voulu inscrire la sienne dans la résolution des contradictions économiques (1923 [1846]). Mais une différence fondamentale les sépare de ceux qui justifiaient le pouvoir : ils ont historicisé leur théorie de population. En fait, ils n'avaient guère le choix : les conservateurs justifiaient l'ordre dominant en s'appuyant sur le concept de loi naturelle, qui s'était progressivement construit depuis le

XVIème siècle, et son avatar, la biologisation de l'analyse de la société, qui est quant à elle une invention du XIXème siècle. La critique de Malthus par Marx dans les *Théories de la plus-value* (1974 ; voir aussi Coontz, 1961 ; Meek, 1953 ; Perelmann, 1985) le montre bien : pour réfuter la théorie démo-économique qu'ébauche ce dernier, il est obligé de négliger totalement le rôle attribué par Malthus à la contrainte morale comme moteur de la croissance, sous prétexte qu'elle n'est que le fruit d'une morale ecclésiastique étriquée. Qu'un analyste de cette stature ait pu se tromper est stupéfiant : si Marx n'a retenu de Malthus que l'intuition de la faille fondamentale du système capitaliste, s'il a autant approfondi le mécanisme concret des crises de surproduction, c'est en raison directe de son obsession à démontrer *historiquement* que l'effondrement du capitalisme était inévitable.

Refuser l'historicisation, faire appel à un ordre supérieur immuable est classique dans la pensée conservatrice, car elle peut polémiquer tout en se prétendant au-dessus des passions partisans. La population se prête parfaitement à ce tour de passe-passe idéologique, le mécanisme est simple, il suffit de procéder par identification à des groupes plus larges, le postulat de la convergence des intérêts individuels vers l'intérêt général apportant la solution théorique. Les idées sur la population s'y prêtent naturellement : la population est un être désincarné, donc immédiatement et spontanément identifiable à l'intérêt général. Proudhon prend le contre-pied de cette thèse et dénonce les contradictions socio-économiques du système capitaliste. Marx va plus loin et récuse dès 1859 dans sa *Contribution à la critique de l'économie politique* (Marx, 1968) la réification de la population en un agrégat statistique, préalable qui permet à l'économie bourgeoise de masquer la réalité. Lorsqu'il affirme que le chiffre ne peut être pensé indépendamment des classes sociales et des rapports de production qui l'informent, il mène un combat perdu. Le concept moderne de population était bel et bien forgé, et les conditions étaient réunies pour qu'émerge la démographie en tant que discipline autonome, l'arithmétique politique ayant fourbi ses outils depuis le XVIIème siècle. Mais ce n'était que des outils : l'arithmétique politique n'a pu connaître son extraordinaire succès à travers l'essor de la démographie que grâce au long

travail de gestation conceptuelle décrit dans les

pages précédentes.

6. CONCLUSION

Revenons aux trois disciplines qui sont à la racine du concept de population. La morale utilitariste était d'autant plus convaincante que le développement de l'industrie offrait à la bourgeoisie des perspectives bien réelles d'enrichissement, d'autant qu'elle savait sagement contrôler son instinct de procréation tout en développant une activité économique fondée sur des valeurs d'épargne et de travail. La relation avec la philosophie morale est bien sous-jacente : faute d'avoir eu un comportement rationnel conforme à l'utilitarisme, faute d'avoir maximisé leur intérêt, les prolétaires étaient au contraire sanctionnés, leur niveau de vie baissait, et la misère, sinon la mort, les attendaient au terme du processus. La relation avec la philosophie politique mérite d'être soulignée. Cette stratégie bourgeoise de comportement rationnel, qui est précisément celle du néo-malthusianisme, était proposée aux individus des autres classes sociales et surtout au prolétariat, conformément à la croyance de la bourgeoisie dans l'universalisme de ses propres valeurs. Plus généralement, puisque la philosophie morale postulait depuis Bentham la convergence des intérêts, la société *dans son ensemble* allait se retrouver plus riche

si tous les acteurs agissaient rationnellement. L'idée d'un progrès social fondé sur la prospérité économique, invention du XIX^{ème} siècle, permettait de poser dans des termes nouveaux l'idée de justice et celle d'égalité. La jonction se faisait aisément avec la démocratie libérale : la garantie des droits formels assurée par l'État-gendarme suffisait, le progrès résultait du libre jeu des forces économiques. Au total, la relation entre idées sur la population et économie politique est plus apparente, plus élaborée aussi, que celle avec la philosophie politique parce que la conceptualisation des variables démographiques a été contemporaine de l'affirmation de la théorie économique. C'est bien ce que les politiques de population fondées sur la vision occidentale des comportements individuels utilitaristes proposent aujourd'hui et avec l'effondrement du bloc soviétique en 1989 désormais un seul modèle s'impose, celui des sociétés occidentales, avec leur supposé absence de conflits de classes et la toute-puissance du marché, dans des économies de plus en plus dé-régulées.

RÉFÉRENCES

- Balaudé J.-F.**, « Le temps dans les Lois (Mythe, histoire) », Revue philosophique, n°1, janvier-mars 2000, 3-20.
- Bentham J.** (1780) An Introduction to the Principles of Morals and Legislation.
- Baudrillard H.** (1872) Manuel d'économie politique
- Bodin J.**, Les six Livres de la République, (1583), [1572] (Facsimile de l'édition de 1583. Scientia Aalen, Darmstadt).
- Bog I.**, « Mercantilism in Germany », in Coleman David C., Revisions in Mercantilism, London, Methuen, 1969.
- Charbit Y.**,
- (1981), Du malthusianisme au populationnisme, les Économistes français et la population, 1840-1870, Paris, INED-PUF.
- (2009). Economic, Social and Demographic Thought in

- the XIXth Century. The Population Debate from Malthus to Marx. Dordrecht, Springer.
- (2010). The Classical Foundations of Population Thought from Plato to Marx, Dordrecht, Springer. .
- Chevallier J.-J.**, Les grandes œuvres politiques de Machiavel à nos jours, Paris, Armand Colin, 1960.
- Cole Charles Wosley**,
- Colbert and a Century of French Mercantilism, New York, Columbia University Press, 1939.
- French Mercantilism, (1683-1700), New York, Columbia University Press, 1941.
- French Mercantilist Doctrines before Colbert, New York, Robert Smith, 1931.
- Coleman D.C.**, (1969) , Revisions in Mercantilism, London, Methuen,.
- Coontz S.H.**, (1961) Population Theories and the Economic Interpretation, London, Routledge and Keagan Paul.

- Dameth H.** (1878). Introduction à l'étude de l'économie politique.
- D'Avenel G.**, (1890). Richelieu et la monarchie absolue. T. IV. Administration générale, justice, administration provinciale et communale, Paris.
- Daugherty Helen Ginn et Kammeyer Kenneth C.W.** (1995). An Introduction to Population, New York, Guilford.
- Davis K., Blake J.** (1956). Social structure and fertility, an analytic framework. *Economic Development and Cultural Change* 4: 211-23, 1956.
- Dupont de Nemours P.S.** (1846) [1768]. « De l'origine et des progrès d'une science nouvelle » in Les physiocrates, Collection des principaux économistes, 1846, 335-366.
- Eversley D.E.C.**, (1959). Social Theories of Fertility and the Malthusian Debate, Oxford, Oxford University Press.
- Filmer R., Patriarcha**, (1884), [1680], London, Routledge.
- Franklin J.**, Jean Bodin et la naissance de la théorie absolutiste, PUF, 1993.
- Garnier, J.** (1857) Du principe de population
- Goyard-Fabre S.** (1984), « Les traités politiques de Locke », in Locke J., Traités du gouvernement civil, Paris, Garnier Flammarion, 29-110.
- Grotius (Hugo de Groot)**, (1687) [1625] Le droit de la guerre et de la paix, Paris.
- Guillard A.** (1855) Éléments de statistique humaine ou Démographie comparée.
- Heckscher E.** (1935), Mercantilism, George Allen and Unwin, London, 1935.
- Hobbes T.** (s.d.) [1651], Leviathan or the matter, form and power of a commonwealth ecclesiastical and civil, Oxford, Basil Blackwell.
- INED**, François Quesnay et la physiocratie, Paris, INED, 1958.
- Isambert, Decrusy, Taillandier, (1929) Recueil général des anciennes lois françaises depuis l'an 420 jusqu'à la révolution française. T. XVIII (1661-1671), Paris.
- Le Mercier de La Rivière P.** (1767), L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques.
- Levasseur E.** (1859), Histoire des classes ouvrières en France depuis la conquête de Jules César jusqu'à la révolution. Tome II. Paris.
- Locke J.**, (1983), [1690]. Traités du gouvernement civil, Paris, Garnier Flammarion,
- Mairet G.**,
- (1996) Le principe de souveraineté. Histoires et fondements du pouvoir moderne, Paris, Gallimard.
- (1993) « Présentation » in Jean Bodin, Les six livres de la République, Paris, Le Livre de Poche, 5-41.
- Malthus T.R.**,
- Essai sur le principe de population en tant qu'il influe sur le progrès futur de la société, avec des remarques sur les théories de M. Godwin, de M. Condorcet et d'autres auteurs. (1980) [1798], INED, Paris.
- Essay on the Principle of Population, (1965) [(7ème édition de 1827)]. London, Dent, Everyman's Library.
- Principles of Political Economy, edited by John Pullen, (1989) [Fac simile de l'édition de 1820]. Cambridge, Cambridge University Press.
- Martin Thierry** dir., (2003) Arithmétique politique dans la France du XVIIIe siècle, Paris, INED.
- Marx Karl**,
- Contribution à la critique de l'économie politique, (1968) [1859] Paris, Éditions Sociales.
- Théories sur la plus-value (1974) [1905-1910] Paris, Éditions Éditions Sociales.
- Meek R.L.**, (1971) [1953]. Marx and Engels on the Population Bomb, Berkeley, The Rampart Press,
- Montchretien A. de**, (1889) [1615]. Traité de l'économie politique dédié en 1615 au roi et à la reine mère du Roi, Introduction et notes par Th. Funck-Brentano, Paris
- Morel P.-M.**, (1995) « Le regard étranger sur la cité des Lois », in Balaudé J.-F., dir., D'une cité possible, Sur les Lois de Platon, Paris, Université de Paris X Nanterre, 95-113.
- Overbeek J.** (1974), History of Population Theories, Rotterdam, University press.
- Platon, (1950), Œuvres complètes, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard.
- Pradeau J.F.** (1997), Platon et la cité, Paris PUF.
- Proudhon P.J., (1923) [1846]. Philosophie de la misère. Système des contradictions économiques, Paris, Marcel Rivière.
- Pufendorf Samuel**, Le droit de la nature et des gens ou système général des principes les plus importants de la morale, de la jurisprudence et de la politique, Paris 1740. [1672].
- Ricardo D.** (1965) [1817], The Principles of Political Economy and Taxation, Everyman's Library, Dent, London.
- Richelieu Cardinal de (A.-J. du Plessis)**,
- Papiers de Richelieu (Commission internationale pour l'édition des sources de l'histoire européenne).
T.1 (1624-1626), Paris, Pedone, 1975.
T.2 (1627), Paris, Pedone, 1977.
T.4 (1629), Paris, Pedone, 1980.
- Testament politique de Richelieu, (1995) [1688], Hildeheimer F. ed., Paris, Société de l'histoire de France.
- Rothbard M.N.**, (1995). Economic Thought before Adam Smith. An Austrian perspective on the History of Economic Thought. Vol. I, London, Elgar.
- Rose P.L.**, (1978) « The Politic and the Prophet, Bodin and the Catholic league, 1589-1594 », The Historical Journal, Vol. 21, N° 4, 783-808.
- Senior N. W.**
- (1831) [1828] Two Lectures on Population delivered before the University of Oxford in Easter term, 1828. London: Murray.
- (1938) [1838]. An Outline of Political Economy, London.
- Skinner Q.**, (2001), Les fondements de la pensée politique moderne, Paris, Albin Michel.
- Smith A.**, (1970) [1776], The Wealth of Nations, Penguin

- Books, Harmondsworth.
- Spengler J.J.** (1945) « Malthus' total population theory, a restatement and reappraisal », *Canadian Journal of Economics and Political Sciences*, February 1945, 83-110 ; May 1945 234-264.
- Spinoza B.** (1965) [1670], *Traité théologico-politique*, Paris, Garnier-Flammarion.
- Stangeland C. E.**, *Pre-Malthusian doctrines of population: A study in the history of economic theory*, 1966 (Kelley, New York). (Première édition 1904).
- Steiner P.**, *La science nouvelle de l'économie politique*, Paris, PUF, 1998.
- Vaggi G.**, *The Economics of François Quesnay*, Basingstoke, MacMillan, 1987.
- Vilquin E.**, « La doctrine démographique de Platon », *European Demographic Information Bulletin*, 1982, vol. 13, no. 1, 1-18.1
- Villiaumé N.** (1867) *Nouveau traité d'économie politique*.
- Viner J.**, (1969) « Power versus Plenty as Objectives of Foreign Policy in the Seventeenth and Eighteenth Centuries », in Coleman David C., *Revisions in Mercantilism*, London, Methuen, 1969, 61-91 [1948].
- Waterman A.M.C** (1991). *Revolution Economics and Religion. Christian Political Economy 1798-1833*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Weeks, John R.**, *Population. An Introduction to Concepts and Issues*, Wadsworth, Belmont, 1992.
- Weulersse Georges**, 1910, *Le mouvement physiocratique en France (de 1756 à 1770)*, Paris, Alcan, 1910.